

Rapport du Conseil communal du 27 janvier 2020

1. Procès-verbal de la séance antérieure – Approbation

Ce point a été voté à l'unanimité

2. Plan quinquennal de développement de la lecture des bibliothèques communales sprimontoises 2021-2025

Après une brillante présentation de madame Czaplicki le point est voté à l'unanimité

3. Convention pour l'organisation par la bibliothèque de « Sprimont s'enlivre » -

Le conseil autorise le collège à signer la convention à l'unanimité

4. Enseignement - Accueil extrascolaire - Modification du règlement d'ordre intérieur – Approbation

Par 17 voix pour et 3 abstentions MCS

Notre Mouvement Citoyen s'est abstenue pour les raisons suivantes :

L'échevin de l'enseignement, Monsieur Frankinet, présente un changement du règlement d'ordre intérieur concernant l'accueil extrascolaire. Les présences des enfants lors des garderies du matin et de l'après 16h seront faites par le scan du badge de l'enfant. Les parents devront payer anticipativement.

Nous demandons à l'échevin si les accueillantes auront l'information si les parents ont payé ou non. Il ne sait pas nous répondre.

Nous lui demandons que l'encodage des présences soient faites d'une autre manière (listes des codes-barres sur une tablette ou une feuille, ...) sans le scan des badges. Il répond que le système acheté par la commune ne le permet pas.

Nous faisons remarquer que les acteurs de l'enseignement s'efforcent chaque jour de faire prendre conscience aux enfants qu'ils sont « une personne ». Le système de scan des badges (même s'ils sont accrochés aux malettes) va dans le sens contraire et complique une des missions essentielles des acteurs scolaires.

Nous n'approuverions pas non plus que les accueillantes soient informées du fait que les parents n'ont pas payé anticipativement. Nous citons l'exemple d'une école bruxelloise où les enfants dont les parents n'ont pas payé doivent s'asseoir par terre.

Nous regrettons également que la majorité n'ait pas prévu de tarif préférentiel.

5. Convention de partenariat entre le CRECCIDE et la Commune de Sprimont – Approbation

Le conseil décide d'approuver à l'unanimité la convention de partenariat entre le CRECCIDE et la Commune de Sprimont et d'assurer le paiement de l'affiliation d'un montant de 400€ pour l'année 2020

6. Adhésion à l'appel de Lyon pour une société du logement abordable – Décision

Le conseil décide d'approuver à l'unanimité l'adhésion de notre commune à l'appel de Lyon pour une société du logement abordable

7. Taxe sur les carrières - Non-levée de l'exercice 2020 – Approbation

Par 17 voix pour et 3 voix contre MCS pour les raisons déjà évoquées lors de conseil précédent.

Suite à notre intervention, l'échevin des finances, Monsieur Leerschool, nous propose de nous rencontrer afin de mener une réflexion sur ce sujet

8. Marché de Fournitures - Acquisition d'un camion 4x4 d'occasion – Approbation

Le conseil décide d'approuver à l'unanimité le cahier des charges N° 2020-003 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un camion 4x4 d'occasion".

Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 66.115,70 € hors TVA ou 80.000,00 €, 21% TVA comprise.

9. Adhésion à une centrale d'achat du SPF Stratégie et Appui - Paiement en ligne – Approbation

Le conseil décide d'adhérer à l'unanimité à la centrale d'achat du Service public fédéral Stratégie et Appui, DG Transformation digitale, Boulevard Simon Bolivar 30 à 1000 Bruxelles, tel que proposé et de charger le collège communal du suivi de cette adhésion pour toute la durée de l'accord-cadre

10. Vente publique groupée de bois marchands du 6 février 2020 - Exercice 2020 – Approbation

Le conseil décide à l'unanimité, de la vente d'un lot de mise à blanc, relative à l'exercice 2020, telle que reprise dans le catalogue dressé par le DNF (lot 101 - mise à blanc pour un volume de 1033m³). La vente sera réalisée au profit de la caisse communale et ce en totalité

11. Utilisation de caméras sur le territoire communal – Avis

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité concernant l'utilisation de caméras de surveillance fixes, temporaires, mobiles et/ou intelligentes sur le territoire de la commune de Sprimont.

Notre Mouvement Citoyen demande un rapport annuel après avoir posé des questions sur l'utilisation de ses caméras.

Le bourgmestre, Monsieur Delvaux, s'engage à convaincre XXX.

Nous insistons sur le fait que nous n'apprécions pas que soit donnée une « carte blanche pour 5 ans ». Nous soulignons que personne n'est à l'abri de dérives même avec de bonnes intentions. Nous citons les recherches et articles de Mucchielli, sociologue français, sur l'efficacité des caméras de surveillance où il met en évidence qu'il est difficile pour les élus de résister à cette « mode » (pression médiatique, pression des citoyens, pressions des entreprises de la sécurité,...) mais

que l'efficacité est largement surestimée

12. Convention d'occupation précaire - Locaux de la Maison des Jeunes du Hornay –
Approbation

Ce point a été voté à l'unanimité

13. Assemblée générale ordinaire de Néomansio Intercommunale du 06.02.2020 –
Approbation

Ce point a été voté à l'unanimité

14. Plan HP - Avenant à la convention de partenariat 2014-2019 – Approbation à

Ce point a été voté à l'unanimité

15. Demande de E.G.C. ETIENNE PIRON - Ouverture d'une voirie publique et de ses
équipements, rue Cochetay – Approbation

Approuvé avec 17 voix pour et 3 abstentions (cdh +)